

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16973**

Intitulé

DipViGrM : Diplôme visé grade de master Diplôme de Traducteur visé par l'Etat Grade de Master

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut de management et de communication interculturels (ISIT)	Rectorat de Paris , Institut de management et de communication interculturels (ISIT)

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

136 Langues vivantes, civilisations étrangères et régionales

Formacode(s) :

15231 traduction

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme possède des compétences multilingues et interculturelles de très haut niveau (dans au minimum 3 langues de travail à l'oral et à l'écrit), mobilisées dans le cadre de fonctions de l'entreprise, des organisations internationales ou en tant qu'indépendant. Il est capable de transposer des contenus divers, des concepts et des stratégies dans plusieurs langues associées à des cultures différentes dans le cadre de fonctions opérationnelles et supports telles que le marketing, les achats, les ressources humaines, la communication, le web, la RSE, la traduction.

Le titulaire du diplôme a la capacité à comprendre et à analyser les enjeux du contexte international dans lequel il exerce ses fonctions.

Il est capable de :

- Appréhender différents environnements professionnels et culturels liés à de multiples secteurs d'activité
- Gérer des projets multilingues depuis leur conception jusqu'à leur finalisation
- Intégrer et manager des équipes multilingues et multiculturelles

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activités

Entreprises françaises et internationales

Organisations internationales, ONG

Administration - Services de l'Etat

Services, industrie, commerce

Spécialisation Management Interculturel (MI) : Parmi les métiers exercés dans le domaine du **management interculturel** : Responsable marketing, chargé export, chef de produit, consultant ressources humaines, chef de projet formation, chargé de la mobilité internationale, chargé de communication, Community manager, acheteur..

Spécialisation Communication Interculturelle et Traduction (CIT). Parmi les métiers exercés dans le domaine de la **communication** : Chargé de communication, chef de projet communication digitale, chargé des relations presse, assistant d'édition internationale, Community manager...

Parmi les métiers exercés dans le domaine de la **traduction** : Traducteur indépendant, en entreprise, en agence ou au sein d'une organisation internationale, responsable d'un service traduction, chef de projet localisation, traducteur-adaptateur dans l'audiovisuel, sous-titreur, réviseur-relecteur, terminologue, rédacteur technique...

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1108 : Traduction, interprétariat

E1103 : Communication

E1101 : Animation de site multimédia

M1705 : Marketing

M1502 : Développement des ressources humaines

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Admission : Bac, Bac + 1, Bac + 2, Bac + 3 ou équivalent validés : tests d'admission et dossier

1ère année : 60 ECTS modules de langues français, anglais, autre langue, formation générale et stage 1 mois obligatoire

2è année : 60 ECTS modules de langues français, anglais, autre langue, formation générale et stage 1,5 mois obligatoire

3è année : 60 ECTS modules de langues français, anglais, autre langue, formation générale et semestre à l'étranger en mobilité académique et mobilité stage (6 mois).

4è et 5è années spécialisations en management interculturel ou communication interculturelle et traduction 120 ECTS : modules pédagogiques langues et spécialisations professionnelles, recherche appliquée (mémoires et soutenances) et stages de 3 mois en 4è année et 6 mois en 5è année ou 1 an en alternance.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		11 membres du jury dont 5 de l'organisme, 3 extérieurs à l'organisme, 3 professionnels
En contrat d'apprentissage	X		11 membres du jury dont 5 de l'organisme, 3 extérieurs à l'organisme, 3 professionnels
Après un parcours de formation continue	X		11 membres du jury dont 5 de l'organisme, 3 extérieurs à l'organisme, 3 professionnels
En contrat de professionnalisation	X		11 membres du jury dont 5 de l'organisme, 3 extérieurs à l'organisme, 3 professionnels
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE	X		1 représentant des organisations internationales des départements de traduction; 1 chef d'entreprise de traduction, 1 DRH d'entreprise, le Directeur de l'enseignement, la Directrice générale de l'Etablissement

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	X	

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Certifications reconnues en équivalence : Doubles diplômes sur convention : Université de Canton, GFSU, 2013 ; Université de Pékin BLCU 2010 ; Université de Ljubljana, Slovénie 2009 ; Consortium METS 10 universités européennes (master européen en traduction spécialisée) 2004 Autres certifications : Membre du réseau EMT (European Master in Translation) 2009 ; Membre du MoU avec les Nations Unies outreach programme, 2010 ; Membre de la CIUTI (Conférence internationale des Universités et instituts de traduction et d'interprétation) 1981	

Base légale**Référence du décret général :**

Arrêté du 16-04-2013 ESR-DGESIP A - NOR :ESRS1300122A : visa et grade de Master pour 5 ans

Vu code de l'éducation notamment articles L.443-2 et L.641-5 ; arrêté du 8-3-2001 ; arrêté du 23-4-2003 ; arrêté du 30-3-2010 ; arrêté du 14-10-2011 ; avis du CNESER du 18-3-2013

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16-04-2013 ESR-DGESIP A - NOR :ESRS1300122A : visa et grade de Master pour 5 ans

Vu code de l'éducation notamment articles L.443-2 et L.641-5 ; arrêté du 8-3-2001 ; arrêté du 23-4-2003 ; arrêté du 30-3-2010 ; arrêté du 14-10-2011 ; avis du CNESER du 18-3-2013

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :****Pour plus d'informations****Statistiques :**

150 diplômés en moyenne par an. 94% des diplômés trouvent un emploi en moins de 6 mois (enquête CGE 2012).

<http://www.isit-paris.fr>

Autres sources d'information :**Lieu(x) de certification :**

Institut de management et de communication interculturels (ISIT) : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

ISIT, 21 rue d'Assas 75006 Paris France

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ISIT, 21 rue d'Assas 75006 Paris France

Historique de la certification :

Diplôme de Traducteur créé en 1957, date de création de l'ISIT